

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

*Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.
L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.*

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 27
Nombre d'excusés avec pouvoir : 6
Absent : 0
Secrétaire de séance : Thierry ROLLET

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_106 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 4 juillet 2024, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_107 : Exonération de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_108 : Dotation pour l'investissement communal – Approbation de la charte.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_109 : Octroi d'une subvention exceptionnelle au Comité de jumelage de Riorges.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_110 : Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association de Gymnastique Volontaire Riorges.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_111 : Information du conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_112 : Modification N°5 du Plan Local d'urbanisme (PLU) – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_113 : Convention à passer avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) – La Plaine de la Rivoire – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_114 : Accueil de loisirs périscolaire sans hébergement – Avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire – Approbation.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_115 : Dispositif Ziconord – Convention à passer avec les villes de Roanne, Mably et Roannais Agglomération – Approbation.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_116 : Exposition des illustrateurs de l'APArt (Local d'Approche des Pratiques Artistiques) – Approbation d'une convention à passer avec l'association pour l'organisation de cette exposition.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_117 : Partenariat dans le cadre des Mardi(s) du Grand Marais – Approbation d'une convention à passer avec l'association Emmaüs de Mably.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_118 : Convention de partenariat à passer avec la société TV Sport Events et le club Riorgeois de Tennis pour l'organisation de l'Open de tennis de Roanne 2024.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_119 : Convention à passer avec le photographe Christian Verdet pour l'organisation d'une exposition rétrospective de son travail.

Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Jean-Luc CHERVIN
Le Maire,

